

**ÉTATS
FINANCIERS**

31 mars 2019

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Projet aux fins de discussion

(Modèle 143-2; 12 juin 2019 09:57:01)

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

(Modèle 143-2; 12 juin 2019 09:57:01)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

(Modèle 143-2; 12 juin 2019 09:57:01)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vaudreuil-Dorion, le

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A109315

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2019

5

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	1 710 225 \$	1 888 787 \$
Intérêts	3 066	4 383
	1 713 291	1 893 170
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 197 415	1 214 229
Loyer	138 602	136 528
Projets spéciaux	125 510	284 860
Informatique	29 196	28 207
Frais de déplacement et de représentation	20 054	18 246
Honoraires professionnels	18 551	17 923
Entretien et réparations	15 907	14 333
Fournitures de bureau et papeterie	14 049	20 786
Formation et colloque	11 067	13 311
Télécommunications	10 872	8 387
Publicité	6 990	4 055
Abonnements et cotisations	6 689	6 489
Énergie	3 035	2 816
Location d'équipement	2 337	2 336
Assurances	3 658	4 169
Aménagement des locaux	327	59
Frais bancaires	307	452
Créances recouvrées	-	(61)
Amortissement des immobilisations	21 470	24 922
	1 626 036	1 802 047
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	87 255 \$	91 123 \$

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2019

6

	Grevé d'affectations internes	Investi en immobilisations	Non affecté	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	99 910 \$	8 744 \$	165 922 \$	274 576 \$	183 453 \$
Excédent des produits sur les charges	(6 065)	(4 648)	97 968	87 255	91 123
Investissement en immobilisations	-	2 984	(2 984)	-	-
SOLDE À LA FIN	93 845 \$	7 080 \$	260 906 \$	361 831 \$	274 576 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE (Modèle 143-2; 12 juin 2019
09:57:01)

BILAN
31 mars 2019

7

	2019	2018
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	495 682 \$	396 628 \$
Débiteurs (note 4)	50 255	11 321
Subventions à recevoir	55 261	71 701
Frais payés d'avance	4 664	2 156
	605 862	481 806
DÉPÔT	10 095	10 095
IMMOBILISATIONS (note 5)	18 012	36 498
	633 969 \$	528 399 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	201 607 \$	165 781 \$
Apports reportés (note 8)	59 599	60 288
	261 206	226 069
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	10 932	27 754
	272 138	253 823
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 12)	93 845	99 910
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	7 080	8 744
NON AFFECTÉ	260 906	165 922
	361 831	274 576
	633 969 \$	528 399 \$

APPROUVÉ PAR,

DATE

FLUX DE TRÉSORERIE
Exercice terminé le 31 mars 2019

8

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	87 255 \$	91 123 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	21 470	24 922
Amortissement des apports reportés	(16 822)	(19 647)
	91 903	96 398
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	10 135	82 086
	102 038	178 484
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 984)	(5 689)
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	99 054	172 795
ENCAISSE AU DÉBUT	396 628	223 833
ENCAISSE À LA FIN	495 682 \$	396 628 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2019	2018
Emploi Québec - Service d'aide à l'emploi	1 035 859 \$	1 063 263 \$
Créneau carrefour jeunesse	155 808	147 699
Préparation Avenir	131 515	421 355
Sphère	99 821	-
MFOR - CEA Jeanne-Sauvé	61 514	61 268
Persévérance scolaire - École	58 061	29 029
Projet Pilote - École	39 652	30 940
Mes finances, mes choix	35 684	18 025
Québec Pluriel	24 345	23 985
Ententes commissions scolaires	13 000	13 000
Emploi Québec - Subvention salariale	10 204	2 559
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	9 568	15 763
Emplois d'été Canada	9 058	9 920
Incubateur 2.0	5 914	2 648
Partenaires 16-24	3 400	3 700
Bounce Back	-	14 029
Projet Pilote - SAJ	-	8 251
H2O	-	2 250
321 Dragons	-	1 456
Amortissement des apports reportés	16 822	19 647
	1 710 225 \$	1 888 787 \$

4. DÉBITEURS

	2019	2018
Clients	768 \$	939 \$
Taxes à la consommation	8 639	9 007
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêt	38 898	-
Autres	1 950	1 375
	50 255 \$	11 321 \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur nette	2018 Valeur nette
Mobilier et équipement	43 857 \$	34 034 \$	9 823 \$	12 279 \$
Équipement informatique	80 879	72 690	8 189	24 219
Améliorations locatives	1 341	1 341	-	-
	126 077 \$	108 065 \$	18 012 \$	36 498 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

La société dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ au taux d'intérêt de 8,45 %.

7. CRÉDITEURS

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	36 835 \$	52 297 \$
Salaires et vacances	95 901	75 482
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêt	68 871	38 002
	201 607 \$	165 781 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

	2019	2018
Solde au début	60 288 \$	83 685 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	59 599	60 288
	119 887	143 973
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	60 288	83 685
Solde à la fin	59 599 \$	60 288 \$

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés représentent des subventions destinées à financer des immobilisations. Ces subventions sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

	2019	2018
Solde du début	27 754 \$	47 401 \$
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	16 822	19 647
Solde à la fin	10 932 \$	27 754 \$

10. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Débiteurs	(38 934) \$	3 017 \$
Subventions à recevoir	16 440	107 048
Frais payés d'avance	(2 508)	4 461
Créditeurs	35 826	(9 043)
Apports reportés	(689)	(23 397)
	10 135 \$	82 086 \$

11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2022, représentant un engagement futur de 375 453 \$, comprenant les versements suivants pour les trois prochains exercices :

2020	132 513 \$
2021	132 513 \$
2022	110 427 \$

De plus, l'organisme loue des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en janvier 2020, représentant un engagement futur de 2 848 \$ pour le prochain exercice.

12. AFFECTATIONS INTERNES

	Solde au début des engagements	Engagements de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Solde résiduel des engagements
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial Symposium CJE - avril 2017	31 371 \$	- \$	4 815 \$	26 556 \$
Formation	1 689	-	-	1 689
Projets spéciaux	15 000	-	-	15 000
Améliorations locatives	30 000	-	-	30 000
Entretiens ménagers	10 000	-	-	10 000
Système informatique	3 600	-	-	3 600
Réalisation de la planification stratégique	7 000	-	-	7 000
	1 250	-	1 250	-
	99 910 \$	- \$	6 065 \$	93 845 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Les créiteurs sont généralement remboursés dans un délai n'excédant pas 30 jours.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les débiteurs et les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir.